

La prévention des inondations dans les communes du bassin de la Meuse

des solutions pratiques

La **prévention** est un élément majeur pour la sécurité des personnes et des biens face aux **inondations**.

C'est pourquoi L'EPAMA*, en partenariat avec les Services de l'Etat et les collectivités territoriales, conduit une démarche pour la **prévention des inondations** à l'intention de toutes les communes du bassin de la Meuse.

Destinée aux élus et responsables des services techniques, environnement et sécurité des communes et communautés de communes du territoire concerné, cette initiative est voulue concrète. Elle s'accompagne de moyens humains et matériels mis à disposition par l'EPAMA dans le cadre des financements mis en place par le Contrat de Projet Interrégional "bassin de la Meuse" 2007-2013** et avec le soutien de l'Union Européenne (FEDER).

Cette démarche est lancée à l'occasion des **forums de la prévention des inondations** que l'EPAMA organise dans les départements du bassin.

Cette action complète les réalisations déjà engagées par l'EPAMA en matière de protection.

* L'EPAMA, Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et de ses Affluents, est un syndicat mixte de Collectivités Territoriales : plus d'informations sur www.epama.fr

** Le CPIER associe le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables, les Régions Lorraine et Champagne-Ardenne ainsi que les Départements des Ardennes, de la Meuse et des Vosges.



Une démarche de prévention des inondations pragmatique et efficace pour le bassin de la Meuse

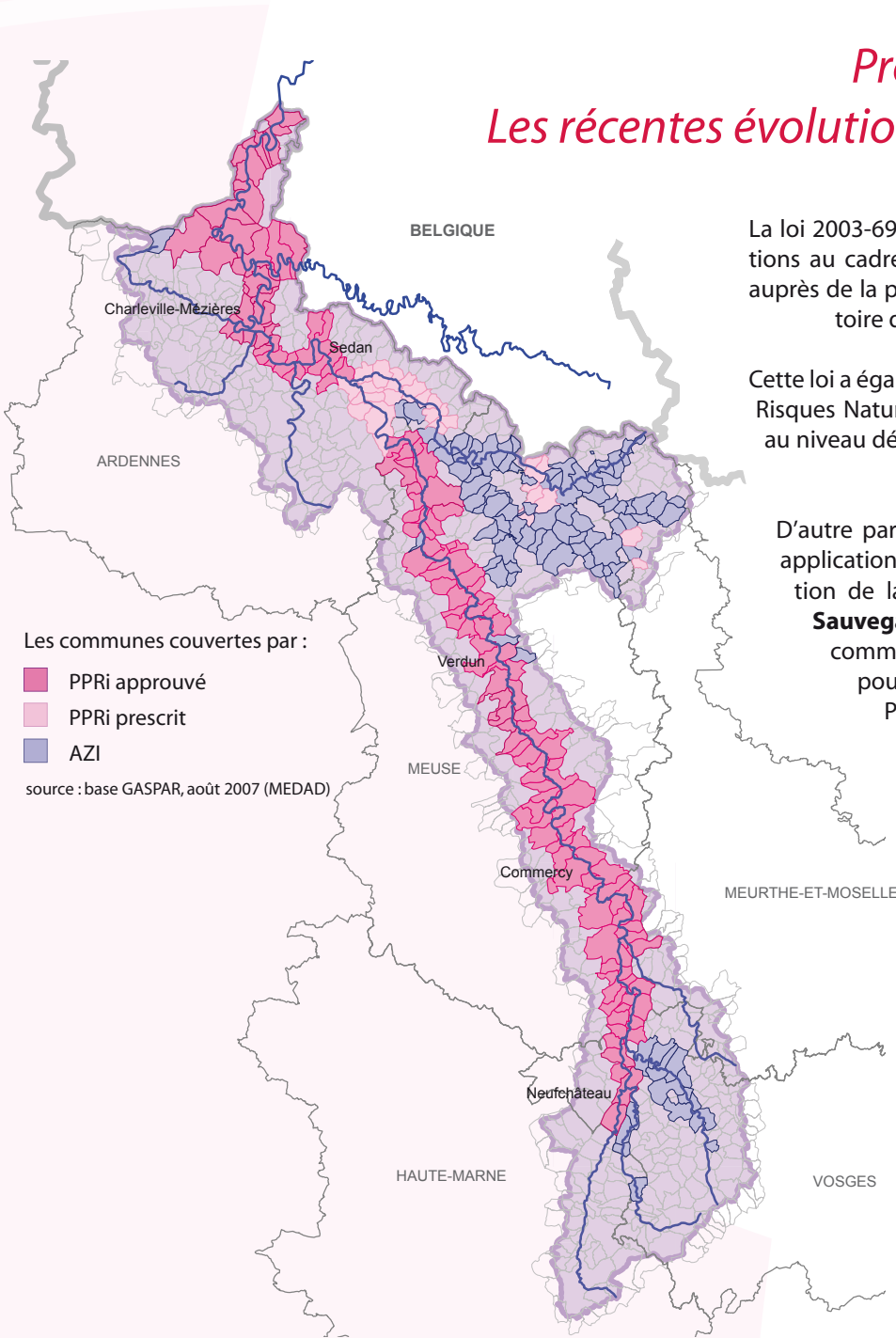
Le cadre réglementaire définit un certain nombre d'obligations faites aux communes en matière de prévention des risques. Dans ce contexte, l'EPAMA fonde son action sur une approche complète et cohérente mettant les communes au centre d'un dispositif qui renforce leur capacité à assumer leur position d'acteur de la prévention et de la gestion des inondations. Parallèlement les retours d'expérience sont coordonnés afin de contribuer à l'amélioration des prévisions établies par la DIREN Lorraine, Service de Prévision des Crues sur le bassin de la Meuse.

L'action de l'EPAMA porte sur les domaines suivants :

- > La valorisation de l'expérience locale de la mémoire des inondations avec l'installation de **repères de crues**.
- > **L'anticipation et la gestion des crues** et des inondations via l'élaboration des **Plans Communaux de Sauvegarde** et la démarche **OSIRIS inondation**.
- > Le développement et l'animation d'un **réseau « Risque Inondation »** des interlocuteurs locaux : élus, responsables de services et agents communaux impliqués dans les actions de prévention et de gestion des inondations.



Prévention des inondations : Les récentes évolutions du cadre réglementaire



La loi 2003-699 du 30 juillet 2003 apporte de nouvelles dispositions au cadre réglementaire facilitant la conscience du risque auprès de la population. La pose de **repères de crue** est obligatoire dans les communes exposées au risque inondation.

Cette loi a également créé les Commissions Départementales des Risques Naturels Majeurs, destinées à renforcer la concertation au niveau départemental entre l'administration, les élus locaux, les gestionnaires des territoires et les populations.

D'autre part le décret 2005-1156 du 13 septembre 2005 en application de la loi 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile instaure le **Plan Communal de Sauvegarde**. Elaboré à l'initiative du Maire au niveau communal - voire intercommunal - ce plan est obligatoire pour toutes les communes concernées par un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles. Il s'agit d'un document opérationnel de gestion de crise identifiant notamment les moyens humains et matériels communaux, les modalités d'alerte aux populations et la stratégie d'actions.



Le risque Inondation dans le bassin de la Meuse

La plupart des communes riveraines du fleuve Meuse et de ses affluents sont concernées par le risque d'inondation. C'est à elles que s'adressent les dispositions réglementaires en vigueur.

Les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI)

En octobre 2007, 179 communes du bassin de la Meuse sont concernées par un PPRI approuvé ou prescrit. Pour ces communes, la réglementation donne notamment obligation aux maires d'informer régulièrement la population sur les risques et les dispositions prises par la commune pour y faire face.

L'Atlas des Zones Inondables (AZI)

Près de 280 communes du bassin sont couvertes par un atlas des zones inondables. Pour une centaine d'entre elles, cet atlas peut être la première étape d'un Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

Pour en savoir plus
- Le portail de la prévention des risques majeurs : www.prim.net
- La cartographie des risques naturels : <http://cartorisque.prim.net>
- Les photos de crue : www.lorraine.ecologie.gouv.fr



Les repères de crues

Mémoire des inondations dans le bassin de la Meuse

De nombreuses communes rurales et urbaines du bassin de la Meuse ont connu des inondations importantes au cours des âges. Certaines de ces crues, qualifiées « d'historiques », font l'objet de chroniques, matérialisées par des documents d'archives, récits, mesures de niveaux ou marques faites sur des points caractéristiques tels que les ponts ou les bâtiments publics.

"En 1639, en moins de six heures, une effroyable inondation de la Meuse, à Verdun, emporta presque tous les ponts et une grande partie des maisons d'une rue proche de la rivière"
extrait de "Les inondations en France du VI^{ème} siècle à nos jours", Maurice CHAMPION

L'action proposée a pour objectif de restaurer et de valoriser la mémoire du risque. Cette perspective sur le passé contribue à maintenir en chacun l'idée que les excès de la rivière restent liés à la nature et sont encore possibles. Ce point de vue est indispensable pour accompagner toute action de prévention du risque vis-à-vis des populations riveraines.

L'installation de repères de crues en des lieux représentatifs visibles par tous permet de raviver et de partager la mémoire des inondations.

L'EPAMA apporte son appui aux communes volontaires et actives pour l'installation des repères de crue.

Actions et soutiens proposés

L'EPAMA met à la disposition des communes les moyens humains et matériels pour la définition et la pose des repères de crues, en coordination étroite avec les représentants de la commune :

> Bilan des crues historiques : accès aux bases de données de l'EPAMA et du Service Navigation du Nord Est sur les crues de la Meuse et de ses affluents, rapprochement avec les informations éventuellement recueillies par la commune sur son territoire.

> Hiérarchisation des crues historiques, localisation des points caractéristiques et des niveaux atteints en vue de l'implantation des repères de crues.

> Aide au choix des lieux d'implantation des repères de crues en fonction des critères de représentativité de la crue et de visibilité par les passants.

> Fourniture des repères de crues personnalisés.

> Assistance pour l'implantation des repères de crues (géolocalisation GPS).

> Les repères de crues sont posés par la commune.

> Adhésion au réseau des communes et aux fonctions du Portail Internet « Risque Inondation » avec les fonctions de gestion de l'information et forum.

> Les informations sur les repères de crue de la commune mis à disposition sur un espace public du Portail Internet « Risque Inondation ».

Repère matérialisant la crue de 1784 à Charleville-Mézières >



Exemple d'un repère de crue proposé par l'EPAMA

Pour en savoir plus
- Les crues historiques du bassin de la Meuse :
www.epama.fr/histoire
- Les rapports de crues récentes :
www.lorraine.ecologie.gouv.fr

L'anticipation et la gestion des inondations

Les méthodologies et « outils » disponibles permettent maintenant aux maires et aux agents des services communaux de faire face aux inondations et aux crises grâce à une meilleure anticipation. Les dispositions, mises en œuvre avant et pendant une inondation, assurent une plus grande efficacité et une meilleure gestion des moyens humains et matériels.

L'EPAMA se donne pour objectif de contribuer dans chaque commune au développement d'un savoir-faire en matière de gestion du risque d'inondation. Pour cela elle met en place un accompagnement pour l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde avec la mise en œuvre du logiciel OSIRIS Inondation.



Montage de passerelles lors d'un exercice à Charleville-Mézières

Le Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) s'intègre dans l'organisation générale des secours. Créé et mis en œuvre sous l'autorité du maire, il constitue le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Son élaboration repose sur l'analyse des risques et de la vulnérabilité.

OSIRIS inondation, une démarche vivante et pérenne

Le logiciel OSIRIS inondation est un outil destiné à aider les élus et agents des services à élaborer le volet « Inondations » du Plan Communal de Sauvegarde.

Il permet de personnaliser sur le territoire communal (parcelle, quartier, rue, édifice...) les informations relatives aux crues et à leurs conséquences sur les personnes, les biens, les activités économiques, les infrastructures. La méthode permet de définir à l'avance les actions et les moyens à mettre en œuvre en cas de crue.

Le logiciel est conçu pour intégrer les prévisions de crues émises par les Services de Prévision afin de proposer un ou plusieurs Plans d'intervention adaptés à la situation.

Le logiciel OSIRIS inondation est adapté aux spécificités du bassin de la Meuse, pour lequel il a été éprouvé lors d'une expérimentation dans cinq communes représentatives : Neufchâteau (88), Commercy et Saint-Mihiel (55), Charleville-Mézières et Givet (08).

La mise en place et l'utilisation d'OSIRIS inondation sont l'occasion de développer des échanges constructifs entre les représentants des communes, des services de l'Etat (prévision des crues, Préfecture...) et des services d'intervention (SDIS).



Visualisation du territoire inondable de la commune de Givet avec OSIRIS inondation

Action et soutien proposés

- > Mise à disposition gratuite du logiciel OSIRIS inondation et soutien pour son installation.
- > Formation à l'utilisation du logiciel.
- > Animation de la démarche menée par les représentants de la commune (élus, agents) pour l'analyse des risques, de la vulnérabilité et la définition du plan d'intervention.
- > Appui pour l'élaboration du volet inondation du Plan Communal de Sauvegarde.
- > Partage d'expérience entre utilisateurs (réseau, forums...).
- > Organisation d'un exercice annuel de simulation de crue en grandeur réelle à l'échelle du bassin avec analyse de Retour d'Expérience (REX).

Pour en savoir plus
- **Le logiciel Osiris inondation :**
www.epama.fr/osiris
- **Les crues en temps réel :**
www.vigicrues.ecologie.gouv.fr

Le réseau et le travail collaboratif

L'EPAMA s'engage aux côtés des communes dans un processus qui vise à développer :

- > La culture du risque auprès de la population.
- > Le savoir-faire des élus locaux et des agents des services en matière de prévention et de gestion du risque d'inondation.
- > La qualité des prévisions de crues et leur traduction en prévision d'inondations et de leurs conséquences pour les personnes, les biens et les acteurs économiques.

Ce processus repose d'une part sur un ensemble de méthodes et d'« outils » éprouvés et d'autre part sur un système de relations entre acteurs et sur l'échange d'informations.

Des séances de travail collaboratif et des forums sont organisés ponctuellement en fonction des besoins et des projets.

Le Portail Internet « Risque Inondation » est l'outil performant des échanges à distance.



Les référents risques de Charleville-Mézières et Givet lors du retour d'expérience de l'exercice Osiris inondation de juin 2006

Les services proposés

- > Coordinations, fourniture de données, expertise hydraulique, apport de méthodologie, animation.
- > Partage d'expériences sur des thèmes tels que l'utilisation des prévisions officielles, l'organisation interne des services, la gestion des crises, la communication de crise, les automatismes d'alerte, les matériels utilisés par les services techniques lors des inondations, les relations avec les assureurs, l'intercommunalité...
- > Retours d'expérience après crues.
- > Simulations – exercices en conditions réelles.
- > Contribution à l'amélioration de la prévision des crues en apportant de nouvelles données vérifiées sur le terrain.
- > Accès aux espaces de travail du Portail Internet « Risque Inondation ».

Le Portail « Risque inondation »

Un outil pour :

- > La gestion de projets.
- > Le partage d'expériences.
- > Les échanges thématiques entre élus, entre agents des services.
- > La mise à disposition d'informations au public.
- > ...

Connectez vous au Portail « Risque Inondation »
www.epama.fr/risqueinondation

Des expériences réussies

Les repères de crue à Givet (08)

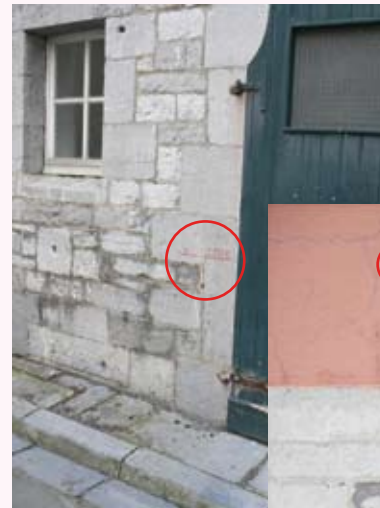
La ville de Givet, appuyée par l'EPAMA, a lancé une démarche de matérialisation des repères de crue en mars 2007.

Le bilan des crues historiques a permis d'identifier la crue de janvier 1995 comme la plus importante ayant touché Givet depuis la fin du XVIIIème siècle.

La méthodologie proposée par l'EPAMA a été mise en oeuvre par les services techniques de la commune. Une réunion sur le terrain a permis de définir l'implantation des repères à matérialiser.

Les repères de crues seront positionnés à l'aide de la géolocalisation par GPS et des supports de communication (plaquette et panneau d'affichage) mis à disposition de la commune et publiés sur internet.

L'EPAMA a réalisé le bilan des crues historiques et apporté la méthodologie pour la détermination des repères de crues. L'Etablissement Public fournit les repères de crues et les supports de communication. Il apporte également son appui pour la géolocalisation des repères sur le terrain.



< Repère de crue de 1995 marqué par un trait de peinture



Anciennes plaques matérialisant les crues de 1995, 1984 et 1955 >



Les services communaux de Commercy lors d'un exercice de simulation de crue sur Osiris inondation en juin 2006

Le Plan Communal de Sauvegarde et la Gestion de Crise à Commercy (55) avec Osiris inondation

La ville de Commercy a élaboré son Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en 2007 avec l'appui de la DDE 55 et en partenariat avec l'EPAMA.

Le volet inondation exploite notamment les données recensées depuis décembre 2005 dans le logiciel Osiris inondation : les enjeux inondables (routes, bâtiments), les actions à mettre en oeuvre et les moyens mobilisables en cas de crue y sont décrits sous forme d'une base de données facilement actualisable.

Le PCS prévoit également l'utilisation d'Osiris en cas de crue. Le logiciel permet d'importer les données de prévision issues du Service de Prévision de la DIREN Lorraine et de calculer un plan d'action adapté à la crue à venir. Il est également utilisé pour réaliser des exercices annuels basés sur des crues fictives.

Osiris inondation est utilisé avec succès depuis 2005 dans quatre autres communes du bassin.

Contact

EPAMA : Sébastien RENO, sebastien.renou@epama.fr - 03 24 33 49 02

Pour en savoir plus sur le déroulement de l'exercice Osiris de juin 2006 :
www.epama.fr/exerciceosiris

Les partenaires

